



Agence France-Presse

C.E. AFP

CS 40212 - 75086 PARIS CEDEX 02

AMICALE DES ANCIENS

1978 → 2009 → 31 ans d'activités

Permanence du Bureau : tous les **MARDIS** de 10 à 12 heures

11 à 15, place de la Bourse – 75002 PARIS CEDEX –

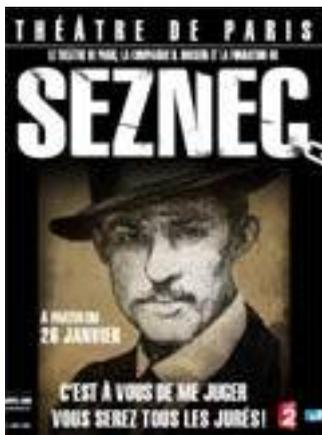
tél. : 01 40 41 46 46 - poste 4496

Site Amicale AFP : <http://amicale.afp.perso.neuf.fr>

adresse E-mail : amicale-des-anciens@afp.com

Réf : AA/20-11-2009/122/JM

Paris le 3 février 2010



L'affaire SEZNEC

Jacqueline vous propose d'assister au dernier spectacle de Robert Hossein au théâtre de Paris. le :

SAMEDI 27 mars 2010 à 16H30

Il s'agit du procès de Guillaume Seznec qui a été accusé du meurtre de son ami Pierre Quemeneur. Le corps n'a jamais été retrouvé et Guillaume Seznec a été condamné au bagne à perpétuité, bien qu'il ait toujours clamé son innocence.

Au travers de la pièce interactive, « L'Affaire Seznec » le réalisateur Robert Hossein vous invite à assister au procès de Guillaume Seznec, tel qu'il a eu lieu à Quimper en octobre 1924. Est-il coupable? Est-il innocent? A vous spectateurs, de décider en votant à chaque représentation au théâtre de Paris. Vous suivrez minute par minute cette affaire. Vous aurez la possibilité de vous mettre dans la peau des jurés en rendant votre verdict. Après délibération, le président du jury annoncera le verdict de l'époque, puis les jurés feront connaître le leur.

L'occasion de donner votre avis sur cette enquête, de vivre le temps d'un spectacle ce véritable procès qui a longtemps divisé la France et qui passionne encore les foules.

Rendez-vous à 15h50 au Théâtre de Paris 15, rue Blanche 75009 PARIS métro Blanche ou Trinité

Le prix est fixé à 20 € par amicaliste (à jour de leur cotisation) et 39,50 € pour vos amis extérieurs invités.

Le nombre de places est limité à 20, c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de répondre avant le 21 février.

Cette invitation tient lieu de convocation mais en cas de dépassement du nombre prescrit, seules les personnes en liste d'attente seront avisées et tenues informées du suivi.

Le Bureau/JM

L'Affaire Seznec : les protagonistes



Pierre Quemeneur est né en 1877 à Commana (Finistère), près de Landivisiau, dans une famille de paysans.

La vente de la ferme familiale lui permet d'acquérir un commerce.

En 1914, il est élu conseiller municipal à Commana. Son commerce marche bien mais est loin d'être florissant. La guerre l'enrichit.

Avec les bénéfices, il fait construire sa propriété de Landerneau. Il acquiert également le domaine de **Traou-Nez**, sur les bords du Trieux, en Plourivo (Côtes-du-Nord à l'époque). C'est une magnifique propriété boisée de 90 hectares. Il en confie l'exploitation à son frère Louis. Il y va rarement.

En 1919, il est élu **Conseiller général** du Finistère. Il espère un siège de député aux élections de 1924.

1922. Il rencontre Guillaume Seznec. Les deux hommes sympathisent et font des affaires ensemble.

En 1923, Pierre Quemeneur est un notable, aimable, bon vivant. Il réside dans sa maison de Landerneau, avec sa soeur Jenny. Toutefois, **le fisc le poursuit pour bénéfices de guerre et lui réclame beaucoup d'argent**. Mais cela, tout le monde l'ignore...



Guillaume Seznec est né le 1er mai 1878 à Plomodiern (Finistère), au flanc du Menez Hom, face à la baie de Douarnenez.

Bien que né dans une famille de paysans, il est peu attiré par le travail de la terre; il se passionne très jeune pour la mécanique.

En 1906, il épouse **Marie-Jeanne Marc**. Ils ouvrent un commerce de vélos.

Marie-Jeanne est enceinte. Un incendie ravage son magasin. Pour sauver son épouse, son enfant et sa marchandise, Guillaume Seznec pénètre à deux reprises dans la fournaise. **Il en garde des mains gravement brûlées et des cicatrices remarquables au visage**.

En 1912, ils ouvrent une blanchisserie industrielle à Brest, puis une seconde à Morlaix. Ils travaillent pour l'armée française d'abord, américaine ensuite. **Elle paie bien. Les dollars s'accumulent.**

1923. La blanchisserie devient une **scierie**. L'affaire éclate.

Condamné au bagne, il quitte la France en 1927. Il y reste jusqu'en 1947. Il débarque au Havre le 1er juillet où sa famille et la foule l'accablent.

En novembre 1953, Guillaume Seznec est **renversé par une camionnette** à Paris. Plusieurs témoins disent qu'un individu l'a poussé sous les roues.

Il **décède** le 13 février 1954, "**conséquence directe de son accident**" dit le médecin légiste. Il est enterré à Plomodiern, son village natal, auprès de sa mère.

La famille de Guillaume Seznec

La mère de Guillaume Seznec, **Marie-Anne** Colin, a 75 ans au moment des faits. Elle ne doute pas un instant de l'innocence de son fils. A la mort de l'épouse de Guillaume Seznec, âgée de 82 ans, elle poursuit le combat pour la révision du procès. Elle meurt en 1935, sans revoir son fils.

Guillaume Seznec épouse le 18 juillet 1906 **Marie-Jeanne** Marc. Au début de l'Affaire, le couple a 4 enfants (de gauche à droite) :

- **Albert**, 9 ans
Il est retrouvé mort dans son appartement en avril 1965, dans des circonstances qui permettent de douter qu'il s'agit d'un accident.
- **Marie**, 15 ans
Elle entre chez les Carmélites avec l'espoir d'aller soigner les bagnards lépreux dans les îles et ainsi se rapprocher de son père. Elle meurt en 1930, à l'âge de 21 ans, de tuberculose aggravée par une vie de privations et sacrifices.
- **Guillaume**, 13 ans
- **Jeanne**, 11 ans,
Elle épouse plus tard **François Le Her**, principal témoin de la défense de Guillaume Seznec. A la mort de sa grand-mère, elle prend la suite du combat à la quête de la vérité. Elle meurt à Paris le 15 avril 1994 et est enterrée à Plomodiern, aux côtés de son père et de sa grand-mère.



Marie-Jeanne s'épuise à défendre Guillaume Seznec alors au bagne. Gravement malade et vivant dans la misère, elle meurt à l'hôpital en 1931, sans revoir son cher époux.



Maître Pouliquen

Beau frère de Pierre Quemeneur, **Jean Pouliquen** est **notaire** à Pont-L'Abbé.

Le **Conseiller** l'a aidé à acquérir son étude en lui prêtant la somme de 160 000 Francs.

Avant de partir, Pierre Quemeneur lui demande de rembourser une partie de sa dette : qu'il lui adresse **un chèque de 60 000 F, poste restante, dans un bureau de poste parisien.**

Pierre Quemeneur assassiné, c'est lui (son épouse, soeur du Conseiller) **qui hérite; dans le cas d'une simple disparition, il lui faudrait attendre 30 ans. Il le sait bien, il est du métier !**

Durant l'enquête et le procès, il est un ardent accusateur de Guillaume Seznec.

Récemment, les meilleurs spécialistes ont examiné avec les techniques les plus modernes les faux documents attribués à l'époque à Guillaume Seznec. Pour eux, ce n'est pas Seznec le rédacteur; par contre, ils trouvent des ressemblances avec l'écriture du notaire.

L'inspecteur Bonny

En 1923, **Pierre Bonny** a 28 ans.

Il est policier depuis 1918 et a fait preuve de talents qui lui ont valu d'être affecté à la **Sûreté générale** (police secrète).

Dans l'Affaire, il sera l'adjoint du **commissaire Vidal**, chargé officiellement de l'enquête.

En fait, **c'est l'inspecteur Bonny qui pilote, influence et tire toutes les ficelles.**

Il s'intéresse plutôt aux éléments à charge qu'il fouille, amplifie, et oublie les vérifications élémentaires qui pourraient innocenter l'accusé.

On le retrouve plus tard dans de nombreuses autres affaires, toutes aussi sombres, dont l'**Affaire Stavisky**, l'**Affaire Prince**.

En 1934, il est chassé de la police pour trafic d'influence et détournement de fonds.

Durant l'occupation allemande, il est l'**auxiliaire de la Gestapo**; c'est lui le triste acolyte de la **bande Bonny et Lafont**.

A la libération (décembre 1944), il est condamné à mort et fusillé.



Le juge Hervé

Pendant la "Grande Guerre" (1914-1918), **Charles-Victor Hervé** est le chef d'un service de contre-espionnage.

Cela lui vaut d'être nommé **juge de Paix à Pontrioux**.

Il est passionné, excessif même.

En octobre 1924, il reçoit le témoignage des hommes d'équipage d'une gabare draguant du sable dans le Trieux : une nuit, peu après la disparition de Pierre Quemeneur, face à **Traou-Nez**, ils entendent **plusieurs coups de feu.**

Dès lors, le juge Hervé enquête, défend cette thèse à laquelle il croit. **Il soutient la cause de Guillaume Seznec ardemment**, même après qu'il quitte ses fonctions.

Il écrit même un ouvrage intitulé **Justice pour Seznec**.

- **BULLETIN d'inscription à renvoyer avant le 21 février 2010**

Pour le spectacle au Théâtre de PARIS « L'affaire SEZNEC »
Du samedi 27 mars 2010

Nom Prénom Téléphone

Nom Prénom Téléphone

Amicalistes : 20 € X pers. = €

Amis Invités : 39,50 € X pers. = €

Total €

Joindre un chèque libellé à l'ordre du C.E. AFP/Amicale des Anciens.

Banque : N° de chèque

Date : Signature

